



NOS CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Réservation de votre séjour

L'inscription à l'un de nos séjours implique l'acceptation de nos conditions de vente et RGPD, et du règlement intérieur du camping concerné.

La réservation est confirmée dès réception par email de la confirmation de réservation.

Les noms, prénoms et âges de tous les participants (y compris les nouveau-nés) doivent être communiqués au plus tard à l'arrivée. Pour des raisons évidentes de sécurité (piscine, évacuation possible du camping...) ou de santé, les mineurs non accompagnés d'un adulte ne sont pas admis.

Les réservations pour des week-ends d'intégration étudiants ou des groupes ne sont pas autorisées.

Toute modification de dossier, ou de réservation, doit être notifiée PAR ECRIT.

La sous-location est totalement interdite, et les personnes se présentant se verront refuser l'accès au camping et à l'hébergement.

Conditions de paiement

Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 25% du montant des prestations réservées doit être réglé sous 10 jours, ainsi que les frais de dossier (non remboursables).

Le montant des frais de dossier est de 25€ pour les séjours de 5 nuits et +, et de 11€ (séjour de 1 à 4 nuits).

Le solde de votre séjour doit être réglé 30 jours avant la date de votre arrivée.

Dans le cas contraire, et après relance par email/téléphone, le séjour sera annulé.

Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant le début du séjour, le règlement intégral du séjour doit être effectué au moment de la réservation par carte bancaire.

Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable, survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour entraînera une modification corrélative du prix TTC.

La garantie annulation est facultative et payable en supplément de la location en même temps que l'acompte.

Garantie annulation minimum de 11€ (de 1 à 4 nuits) et de 32 € (5 nuits et plus).

Tarifs

Nos prix comprennent l'accès aux équipements du camping, aux animations, au centre aquatique ; la consommation d'eau, l'électricité (sauf en camping caravanning et en location au mois) ; les équipements nécessaires pour le nombre de personnes correspondant à la catégorie de logement choisie (hors personnes supplémentaires) ; l'emplacement pour un véhicule par location ; l'accès aux activités non payantes. Pour les réservations en emplacement camping, 6 personnes maximum sont acceptées sur l'emplacement.

Nos prix ne comprennent pas la voiture supplémentaire, une tente supplémentaire, une personne supplémentaire, les animaux, la remorque, le visiteur journalier, la garantie annulation, les frais de dossier et les participations à la taxe de séjour et ordures ménagères. Le linge de lit et de toilette, le kit bébé sont en location sur place.

Vous avez la possibilité de réserver et payer en sus, les frais de ménage qui seraient effectués par nos soins - Tarifs variables selon type d'hébergement (se renseigner auprès du camping).

De plus, nos prix sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions économiques et commerciales.

Les offres promotionnelles proposées postérieurement à la date de la réservation, ne sont pas rétroactives, et aucun remboursement de la différence de tarif ne pourra être effectué.

Venez nous voir

En cas de problème dans l'hébergement loué, formulez une réclamation à la réception sous 24 heures (notamment sur les ustensiles, l'état, le ménage du logement). Nous ferons alors le maximum pour corriger le plus rapidement possible. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera prise en compte et vous pourriez être tenus responsable, lors du départ, des éventuels dégâts ou manquants. **Ce que nous ne souhaitons pas !**

Caution

Une pré-autorisation de débit sur votre carte bancaire de 1€ vous sera demandée avant votre séjour ou le jour de votre arrivée.

1. Caution Hébergement : Les hébergements et les emplacements loués doivent évidemment être rendus dans l'état dans lequel vous les avez trouvés. En cas de dégâts constatés (casse, manquements, détériorations) nous vous avertirons, puis prélèverons les sommes nécessaires à la remise en état de la location.

2. Caution Ménage/Ménage Final : Les hébergements doivent être rendus propres à votre départ (sols nettoyés, vaisselle lavée, couvertures pliées et rangées, poubelles vidées, placards propres, cuisine et salles de douche/wc nettoyés). Si vous constatez des anomalies dans l'état de votre location à votre arrivée, il faut en avvertir sous 24h la réception du camping qui pourra mettre tout en œuvre afin de corriger la situation au plus vite. Sans cela, nous aurons beaucoup de mal à donner une suite positive à votre

réclamation. Si l'hébergement n'est pas rendu propre à la fin de votre séjour, nous nous réservons le droit de vous facturer les frais de remise en état et de les prélever sur votre caution après vous en avoir averti.

Les tarifs de caution prélevés sont les suivants selon la catégorie de logement :

Cauton 90€ : Mobil homes Sans sanitaires - Mobil Homes 4 Personnes - Mobil Homes 4/6 Personnes

Cauton 120€ : Cottages 4 Personnes – Cottage 4/6 Personnes

Cauton 150€ : Cottages 6/8 - Charmettes 4 Personnes – Charmettes 6 Personnes

Ce forfait est facturé selon la catégorie de votre hébergement et les tarifs sont consultables à l'accueil ou sur notre site internet.

Cette prestation, par respect pour nos équipes d'entretien, ne vous dispense pas de rendre l'hébergement dans un état minimum de propreté (poubelles vidées, vaisselle lavée, couvertures pliées, détritus nettoyés).

3. Autre cas de cautions : Une caution peut être demandée pour une location de barbecue, une location de vélo, la mise à disposition de badges pour la barrière ou toute autre prestation particulière.

Nos Hébergements et Services

Compte tenu de la diversité de la gamme de logements proposés, il existe quelques différences au niveau de la configuration, de l'ancienneté et de la décoration des locatifs. Nous vous rappelons, par ailleurs, que toute demande éventuelle quant à une orientation ou situation spécifique est un service supplémentaire. Lors de votre réservation il vous est possible de préciser un emplacement correspondant à vos attentes, et nous ferons vraiment tout notre possible pour vous satisfaire. Mais cela ne constitue pas une garantie contractuelle. Les travaux d'urgence entrepris par le camping, par des autorités publiques ou par un particulier à proximité et qui pourraient gêner nos clients sur nos domaines, ne peuvent nous être reprochés. Attention en début et fin de saison certains commerces et animations peuvent être fermés (se renseigner). Le camping peut être amené à fermer ponctuellement une aire de jeux en cas de problème technique pouvant entraîner un manque de sécurité pour les clients.

Arrivées et départs

Les arrivées sont possibles à partir de 16h et jusqu'à 20h. Les départs s'effectuent avant 10h. Pour une arrivée tardive ou un départ anticipé, vous devez impérativement avertir le camping. Les numéros de mobil-homes sont attribués en fonction des disponibilités et peuvent être modifiés à tout moment avant la remise effective des clés.

Si vous ne vous présentez pas le jour d'arrivée prévu et que vous ne nous prévenez pas 24h avant la date d'arrivée, alors nous nous réservons le droit de remettre l'hébergement à la vente.

Tout départ après 14h sera facturé 1 nuit supplémentaire selon tarif en vigueur.

Service après-vente

Nous ne pouvons être tenus pour responsable des cas fortuits, de force majeure, événements climatiques, décisions juridiques ou administratives, qui viendraient perturber, interrompre ou empêcher le séjour, annuler/modifier les animations ou supprimer certaines activités ou installations. Toute réclamation concernant un séjour doit nous être adressée, dans un délai de 10 jours après la fin de votre séjour, par mail ou par courrier. Notre service Clients fera tout son possible pour traiter votre réclamation dans un délai de 3 mois.

Après avoir saisi le service Qualité par courrier en recommandé avec accusé de réception et à défaut d'une réponse satisfaisante sous 3 mois, le client peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site internet www.medicys.fr. Clause attributive de juridiction : la compétence est conférée aux Tribunaux du ressort du siège de la Société.

Annulation du séjour

En cas d'annulation de séjour avant l'arrivée, d'interruption de séjour ou d'arrivée reportée et quelle qu'en soit la cause, maladie, accident ou événement imprévu, le locataire sera tenu au paiement du solde de la réservation et aucun remboursement ne sera accordé.

Par contre, si vous souscrivez à la Garantie Annulation, vous êtes garantis :

- du remboursement des sommes versées, hors frais de dossier et Garantie Annulation.

- du remboursement au prorata temporis de la location prévue, hors Frais de dossier, Garantie Annulation et des Frais de nettoyage, si vous devez quitter l'hébergement loué avant la date d'expiration prévue.

La garantie s'exerce si l'empêchement concerne le client, son conjoint, les personnes désignées sur le contrat de location, ses ascendants ou descendants ou ceux de son conjoint, et est occasionné par l'une des seules causes suivantes :

- Le décès, une maladie non connue au moment de la réservation du séjour ou un accident corporel survenant après cette réservation

- Le décès pouvant survenir aux frères, sœurs, gendres ou belles-filles du client.

- Une convocation administrative, judiciaire, militaire ou en tant que juré d'assises.

- L'empêchement justifié par un licenciement, une mutation du client ou de son conjoint ou par la faillite de l'entreprise dont le client est gérant.

La garantie, en cas de maladie ou d'accident corporel, doit, pour être effective, être justifiée par une prescription médicale datée de moins d'un mois avant la date d'arrivée. Toute annulation doit IMPÉRATIVEMENT être notifiée par écrit au responsable de votre lieu de séjour. Pour bénéficier de la garantie annulation, vous devez informer le camping du motif de l'annulation 24h avant votre arrivée. Vous disposez d'un délai de 10 jours, à compter de la date d'annulation, pour nous faire parvenir un VRAI justificatif (certificat médical, de décès ou d'employeur).

Règlements intérieurs

Le camping dispose d'un règlement intérieur affiché à l'accueil. En tant que client du camping, celui-ci vous est opposable.

Dans le cas où un client perturberait le séjour des autres usagers, dans le cas d'acte de violence physique ou verbale, menace envers notre personnel ou notre clientèle, toute attitude mettant en péril la sécurité des personnes et/ou des biens, entraînera son expulsion immédiate.

Attention ! Les animaux doivent être tenus en laisse en permanence. Ils sont interdits autour des piscines, sanitaires et points de restauration. Le carnet de vaccination peut vous être demandé à tout moment. 1 seul animal est autorisé par hébergement. Les chiens de 1ère et 2ème catégorie sont interdits en France.

Aucune installation (tente), véhicule ou personne supplémentaire n'est acceptée sur l'emplacement des locations sans accord du camping.

Pour des raisons de sécurité et d'assurance, le nombre d'occupants ne peut dépasser la capacité prévue par type d'hébergements (nouveau-nés compris). Dans le cas contraire à l'arrivée, le camping se réserve le droit de refuser l'accès au logement.

Sur certains campings les barbecues peuvent être interdits (se renseigner auprès du camping). Tout apport de matériel électrique supplémentaire doit être validé avant l'arrivée, auprès du responsable du camping. Sur tout le camping, les enfants sont sous la responsabilité et surveillance de leurs parents.

Véhicules électriques : nos mobiles homes ne sont pas adaptés pour recharger un véhicule électrique. Cela peut faire encourir des risques graves (court-circuit, incendie) aux occupants du logement et à tous les clients du camping. **Par mesure de sécurité, il est donc totalement interdit de recharger la batterie d'un véhicule électrique ou hybride en se branchant sur la prise électrique d'un hébergement.**

Centre aquatique

Dans les piscines, le port du slip de bain est obligatoire (par souci d'hygiène les vêtements longs sont interdits dans les piscines shorts / caleçons / combinaisons / jupettes / bermudas / maillots de bain entièrement couvrants ...), ainsi que le port du bracelet. Nous rappelons que les piscines et toboggans peuvent s'avérer dangereux. La responsabilité du client sera engagée en cas de non-respect des règles d'utilisation des toboggans ou du règlement piscine. Une mise en garde sera remise et devra être signée par le client à son arrivée. Les enfants en bas âge doivent obligatoirement porter des couches conçues spécialement pour la baignade, ce pour le respect des normes d'hygiène. Les enfants ne sachant pas nager, doivent porter **OBLIGATOIREMENT** des brassards. Les enfants doivent **OBLIGATOIREMENT** être accompagnés d'un adulte. Les visiteurs journaliers n'ont pas accès aux espaces aquatiques pour des raisons d'assurance. Le camping peut être amené à fermer ponctuellement un toboggan ou une piscine en cas de problèmes techniques imprévus et pouvant entraîner un manque de sécurité ou d'hygiène. L'accès aux espaces aquatique est formellement interdit en dehors des horaires d'ouverture et de fermeture.

Assurances

Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol, incendie, événements naturels, catastrophes naturelles, cas de force majeure et en cas de tout incident relevant de la responsabilité du client, et ne prendra pas à sa charge le montant des dégâts.

Il appartient au client de souscrire une assurance couvrant : * les conséquences de sa responsabilité civile ; * les dommages à ces effets personnels en villégiature ; * sa responsabilité locative en sa qualité d'occupant (risques locatifs).

Le client doit donc vérifier auprès de son assurance, qu'il dispose de telles garanties dans le cadre de son contrat d'Assurance Habitation et de ses conditions de garantie (capitaux souscrits et étendue de la garantie). Si tel n'était pas le cas, le locataire est tenu de s'assurer contre les risques inhérents à son occupation. A savoir : accident, vol, perte, dégradation d'effets personnels (valises, objets, mobiliers, valeurs, véhicules, vélos, responsabilité civile...). Il doit également s'assurer pour les dégradations qu'il pourrait causer dans l'hébergement donné en location ou dans le camping, de son fait ou de ses accompagnants (assurances des risques locatifs). Les clients devront justifier de leur assurance à la première réquisition. Dans le cadre de la location ou de prêt de vélos / barbecues, les clients sont tenus de s'assurer contre le vol, la perte ou la dégradation. Dans le cas de vol de vélos ou tout autre objet personnel, l'assurance du camping ne fonctionnera pas. Nous vous conseillons donc de bien vérifier l'extension de villégiature de votre assurance habitation.

Délai de rétractation

Conformément à l'article L221-28 du code de la consommation, vous ne disposez pas d'un droit de rétractation.

Droit à l'image

Vous autorisez expressément et sans contrepartie, le camping à utiliser sur tout support les photos et vidéos, de vous ou des autres participants au séjour, qui pourraient être prises au cours de votre séjour, pour les besoins publicitaires du camping. Si vous ne souhaitez pas que nous diffusions vos photos de quelques manières que ce soit, il suffit de prévenir notre directeur de camping lors de votre arrivée.

Note importante

Aucune brochure et site internet ne peuvent être à l'abri d'éventuelles « coquilles », omissions ou erreurs d'impression. Seul le contrat de location confirmant la réservation tient lieu de document contractuel. Nous ne sommes pas à l'abri d'une erreur grossière et indépendante de notre volonté.